



## Dettes - contrat de mariage

Par **sudaros**, le **23/06/2010** à **15:44**

Bonjour,

Mon mari a contracté des dettes importantes au sein de son entreprise. Nous sommes mariés selon la séparation des biens. Nous sommes propriétaires d'une maison (résidence principale) et d'un terrain agricole. Peut-on nous obliger à vendre ces biens communs pour qu'il récupère sa part et paie ses dettes. Et si je refuse, étant donné que nous sommes en indivision, peut-on m'obliger à vendre, même si on me rétrocède ma part? je cherche des textes officiels.

Merci.